

AVEC DES ARBRES,
JE PEUX BÂTIR LE CHÂTEAU
DE SES RÊVES.

JEAN-FRANÇOIS
PAPA POULE

LA LETTRE
B
LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 26 / été 2018



Adaptable, peu énergivore et durable, les vertus du bois en font un matériau économique et écologique. Voilà pourquoi il apparaît de plus en plus comme la solution de demain pour la construction.

Découvrez tout le potentiel du bois sur franceboisforet.fr

POUR MOI, C'EST
LE BOIS

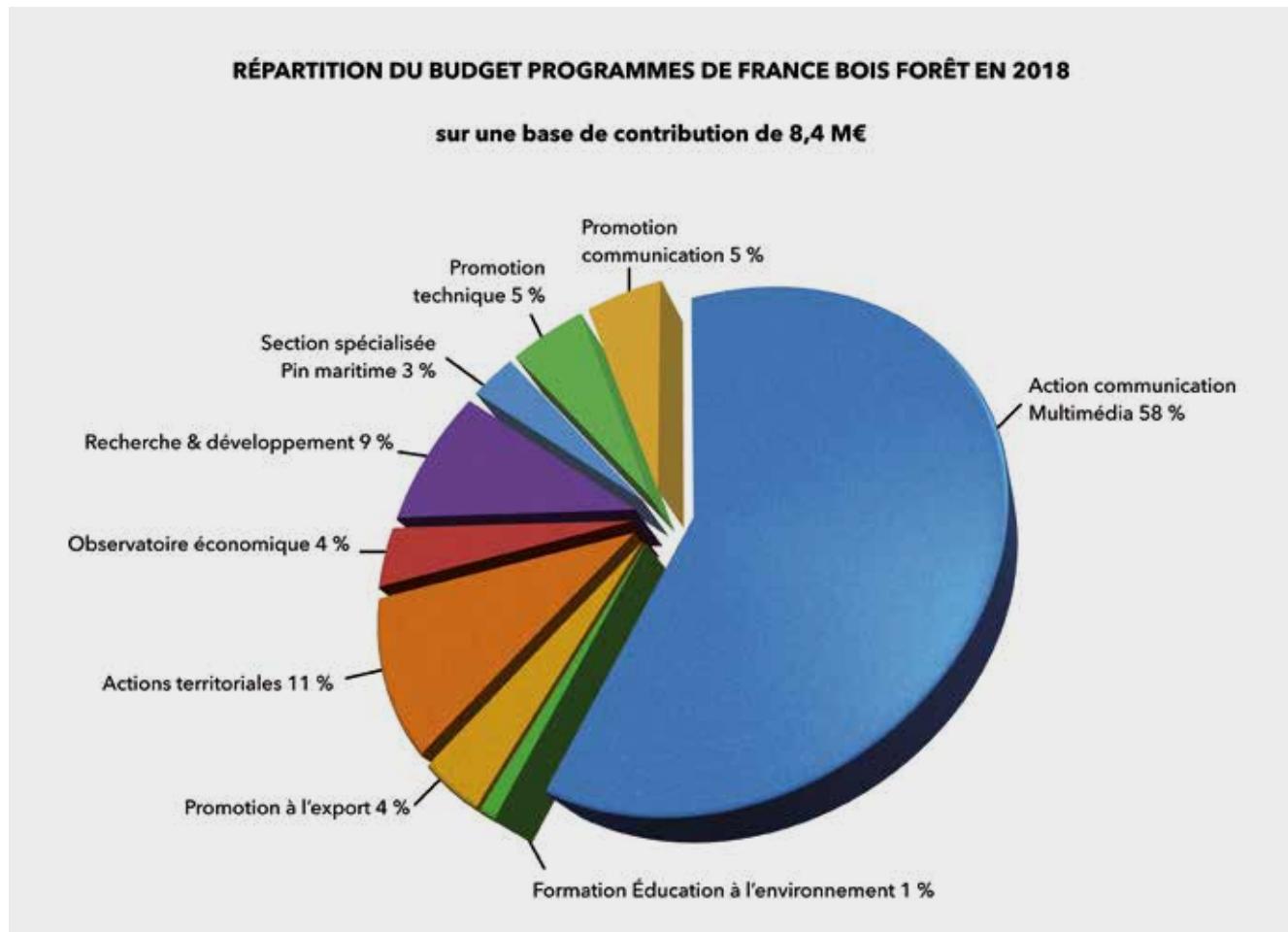


Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt

La Lettre B est le magazine d'information de la filière forêt-bois donnant un aperçu des programmes réalisés grâce aux financements directs et indirects de la CVO*.

Les cotisants peuvent y voir l'importance de leur contribution pour la filière.

La date d'exigibilité des CVO est fixée au 30 avril de chaque année. Celle-ci passée, tous les assujettis qui ne seraient pas à jour s'exposent à des procédures de recouvrement par moyens pré-judiciaires et judiciaires, conformément aux dispositions des articles L.632-6 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime. Tous les détails sur franceboisforet.fr



* CVO : Contribution Volontaire Obligatoire, Arrêté du 20.12.2016, publié au Journal Officiel le 01.01.2017 pour la période 2017-2019

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 22 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet franceboisforet.fr



Essences de bois de pays. Photo : Atlatibois

5	MÉMOIRE Un chêne français à la Maison-Blanche	27	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Bois extérieurs : quels traitements pour demain ?
6	ÉVÉNEMENT Emmanuel Macron en visite dans les Vosges	28	ÉVÉNEMENT La Journée internationale des forêts prend de l'ampleur
8	PROMOTION Le Douglas, une essence qui avance	34	FORMATION Défis du Bois : vers de nouveaux paysages
13	SALON Tous à Euroforest !	37	SALON Forum International Bois Construction : l'architecture bois à l'honneur
16	CHANGEMENT CLIMATIQUE Neutralité carbone : le rôle de la forêt	40	TRIBUNE Paroles de présidents Le 14 juin 2018, Cyril Le Picard cédera sa place à la présidence de France Bois Forêt, sur le principe statutaire de l'alternance des Collèges. L'occasion pour <i>La lettre B</i> de l'inviter à retracer ses trois ans de mandat, puis de donner la parole aux présidents successifs de l'Interprofession nationale depuis 2005.
17	GESTION FORESTIÈRE Se mobiliser pour reboiser	44	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Palettes et sciages : des solutions vertes aux problèmes de bleuissement
20	INNOVATION Futuropalette : la palette bois, outil du 3 ^e millénaire	45	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Bois et contact alimentaire
22	COMMUNICATION Pour moi, c'est le bois Campagne de mobilisation nationale de la filière forêt-bois Lettre d'information de l'Interprofession nationale France Bois Forêt Tous les détails des dispositifs télévisuels, cinéma, radio, réseaux sociaux et Internet en 2018	46	CVO – COURRIER DES CONTRIBUTEURS
26	SALON Carrefour international du bois : fréquentation record		



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CYRIL LE PICARD - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, ERIKA VÉRON **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** FRÉDÉRIQUE IMBS **MAQUETTE :** DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - TÉL. : 01 42 21 89 78 - FAX : 01 42 21 88 44 - D.CHATELAIN@LA-LETTRE-B.COM
PHOTOGRAVURE ET IMPRESSION : AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR
PARTICIPE À LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VÉRT : LA LETTRE B EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC
TIRAGE : 21 500 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 2^e TRIMESTRE 2018 **CRÉDIT PHOTO COUVERTURE :** TBWA-FRANCE BOIS FORêt

CE NUMÉRO DE *LA LETTRE B* COMPORTE UNE AFFICHE DU FESTIVAL DE LA FORêt ET DU BOIS

ESPACE MIS À DISPOSITION
GRACIEUSEMENT DANS
LE CADRE DU PARTENARIAT
AVEC FRANCE BOIS FORÊT

3^e ASSISES NATIONALES du DOUGLAS

19 • 20 • 21 SEPTEMBRE 2018
BORDEAUX

le Douglas : bois de la ville durable

CENTRE DE CONGRÈS CITÉ MONDIALE DE BORDEAUX

3 jours de visites, expositions, conférences et tables rondes
sur la ressource, le matériau et l'architecture. Informations
et inscriptions à partir du 30 mai sur assises-douglas.com



L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA PROMOTION ET LA CONNAISSANCE DU DOUGLAS
TÉL. 05 87 50 42 02 • CONTACT@FRANCE-DOUGLAS.COM • RETROUVEZ FRANCE DOUGLAS SUR



Les 3^e Assises Nationales du Douglas sont cofinancées par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le fonds européen de développement régional.

Un chêne français à la Maison-Blanche



► Un geste symbolique pour commémorer les cent ans de la Première Guerre mondiale.

Lors de sa visite d'État à Washington, le 23 avril dernier, Le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, a offert un jeune plant de chêne au Président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump. Ce geste vient commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale : le chêne est issu du bois Belleau, dans l'Aisne, où périrent plus de 2 000 marines américains. C'est dans les jardins de la Maison-Blanche que les deux présidents, accompagnés de leurs épouses, se sont, chacun, munis d'une pelle pour jeter une poignée de terre sur les racines du jeune arbre. Un cadeau symbolique pour marquer l'histoire commune et les valeurs partagées par les deux pays.

Un chêne du bois Belleau, dans l'Aisne, symbole de commémoration à la Maison-Blanche, à Washington

Emmanuel Macron en visite dans les Vosges



► Le président de la République a été invité à prendre place au poste de commande du nouveau centre de la scierie Germain-Mougenot.

En avril dernier, le président de la République, Emmanuel Macron, est allé à la rencontre de la filière forêt-bois dans le département des Vosges. Au programme : la visite de la scierie Germain-Mougenot, à Saulxures-sur-Moselotte, et celle de l'entreprise In'Bô, fabricante de planches à roulettes, de vélos et de lunettes en bois, située aux Voivres.

« Le bois est une filière qu'il faut développer en France, on y a trop peu d'emplois créés », a déclaré le président de la République, Emmanuel Macron, lors de son déplacement dans les Vosges, les 18 et 19 avril derniers. Accompagné de Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, et de Julien Denormandie, secrétaire d'État auprès du ministre de la Cohésion des territoires, le président de

la République a visité deux entreprises du secteur bois.

Une image positive du métier

Monsieur Macron a d'abord été accueilli par les dirigeants de la scierie Germain-Mougenot, l'une des dix plus importantes de France. Cette entreprise familiale, spécialisée en résineux, s'approvisionne en grumes dans un rayon moyen de 50km. Elle vient de

réaliser un investissement de 15 millions d'euros dans un nouvel équipement, un double Canter automatisé. Installé au poste de commande, le chef de l'État a pu découvrir les différentes étapes de la transformation du bois massif en lançant le sciage automatique de quelques dizaines de mètres cubes. « *Nous voulions véhiculer une image positive du métier*, a déclaré Hervé Olivier, codirigeant de la scierie familiale. Le président a ainsi pu constater que l'usage du numérique est avancé en scierie, notamment pour l'optimisation de la matière. »

Emmanuel Macron s'est ensuite rendu aux Voivres, pour rencontrer l'équipe d'In'Bô, une start-up créée par de jeunes ingénieurs issus de l'Enstib (École nationale supérieure des technologies et industries du bois) d'Épinal. La société a bénéficié du soutien du Pays d'Épinal Cœur des Vosges, à l'initiative d'un pôle d'excellence Bois feuillus et d'une couveuse d'entreprises du secteur bois. In'Bô a produit, l'an dernier, 5 000 paires de lunettes et 300 planches de skates, le tout avec des bois issus des forêts locales.

Libre échange

Très intéressé, le président de la République a salué la réussite exemplaire des deux entreprises visitées. Son déplacement a été l'occasion, pour les professionnels présents, d'échanger avec lui sur plusieurs sujets majeurs, comme la difficulté du recrutement des jeunes et celle de la transmission des entreprises, les questions liées au reboisement et à la sylviculture, au manque d'investissement dans une industrie qui reste lourde... Emmanuel Macron a affirmé qu'il instaurerait une « *politique volontariste* » de relance de la filière forêt-bois en France, avec un reboisement « *massif* » et « *davantage* » d'investissements. ◆

Tiré de l'article de Fabienne Tisserand, paru dans Le Bois International le 28 avril 2018

Emmanuel Macron souhaite instaurer une politique volontariste de relance de la filière forêt-bois en France, avec un reboisement massif et davantage d'investissements.



▲ Quand le chef de l'État « touche du bois »...



▲ De nombreux représentants de la filière forêt-bois ont accompagné le président de la République, Emmanuel Macron, dans sa visite. Parmi eux, le président de France Bois Forêt et de l'Union de la coopération forestière française, Cyril Le Picard ; celui de la Fédération nationale du bois, Philippe Siat ; le président de la Fédération nationale des communes forestières, Dominique Jarlier ; Christian Dubreuil, le directeur général de l'Office national des forêts. Au premier rang, au centre, de gauche à droite : Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, Hervé Olivier (scierie Germain-Mougenot), Emmanuel Macron, président de la République, Bernard Mougenot (scierie Germain-Mougenot), Philippe Siat, président de la Fédération nationale du bois.

Le Douglas, une essence qui avance



Photo : Didier Boy de la Tour

► Le thème central retenu pour les 3^e Assises du Douglas est celui de la construction durable. Gare de Lorient (56), Arep

C'est à Bordeaux, en septembre prochain, que se tiendront les 3^e Assises nationales du Douglas. Organisées par France Douglas, avec l'appui financier de France Bois Forêt, ce grand rendez-vous présentera le travail réalisé par l'association en faveur de cette essence pleine d'avenir.

Du 19 au 21 septembre, chercheurs, professionnels, maîtres d'ouvrage et prescripteurs se réuniront à la Cité mondiale de Bordeaux pour s'informer et échanger sur les récentes avancées de la filière Douglas. Amélioration génétique, sylviculture, produits du bâtiment, etc., les sujets sont variés, mais le thème central retenu portera sur la construction durable en Douglas dans la ville. « Les dernières

assises datent de 2012, et, depuis, la filière Douglas a connu une dynamique très forte. Il était donc temps de communiquer sur les études et travaux réalisés ou en cours », explique Sabrina Pedrono, déléguée générale de France Douglas.

Communiquer et promouvoir
Afin d'élargir les parts de marché nationales du Douglas, France Douglas

Pour en savoir plus :

- france-douglas.com
- assises-douglas.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD705
Budget FBF : 110k€

mène de nombreuses actions de communication en direction des prescripteurs et des décideurs publics ou privés. L'année 2017 a été marquée par la refonte du site Internet de l'association. Totalement repensé afin d'améliorer son interface et son référencement, il offre des informations plus accessibles et structurées sur la filière, avec un nouveau design qui fait la part belle à l'image. « *Les retombées sont notables*, précise Sabrina Pedrono, avec une fréquentation en nette augmentation ainsi qu'un nombre croissant de cotisations. »

Autre outil essentiel, le bulletin d'information *Douglas Info*, jusqu'ici à vocation interne, est devenu un vrai magazine destiné à une cible élargie. Parue en janvier 2018, la première édition de la nouvelle formule a déjà trouvé un nouveau lectorat auprès des prescripteurs, constructeurs et décideurs tout en fidélisant les adhérents de France Douglas. Le magazine contribue ainsi à donner une image plus dynamique de la filière, tout comme l'exposition photographique de bâtiments en Douglas. Créeé en 2016, celle-ci s'est ouverte au grand public et a été complétée par des présentations sur socle des produits mis en œuvre sur les bâtiments photographiés, produits issus de la matériauthèque de France Douglas. Parallèlement, l'association continue de participer à de nombreux salons professionnels en tant qu'exposant (Panorabois, Woodrise, Batimat, Eurobois, Forum International Bois Construction...). Elle a également organisé quatre journées de la prescription en 2017, en partenariat avec le réseau des interprofessions et le CNDB en région parisienne.

Veille, normalisation, qualification

Côté technique, France Douglas s'efforce de maintenir une veille active en matière de marché. L'association prend ainsi part aux travaux d'organisations partenaires (Adivbois, Syndicat national des bois lamellés,



Doc. : France Douglas

▼ Refonte du site Internet, nouvelle formule du magazine *Douglas Info*, etc., l'association a travaillé à l'amélioration de ses outils de communication.



Doc. : France Douglas



Photo : Jean-Claude Chazalon/France Douglas

▲ France Douglas a organisé quatre journées de la prescription en 2017. Visite au cinéma Gaumont *Les Fauvettes* (75)



Photo : Tristan Bazeat/France Douglas

▲ En septembre 2017, un voyage en Oregon a permis à 32 participants de découvrir la filière Douglas outre-Atlantique.



Photo : Yoann Portejoie/France Douglas

▲ Lancé en 2014, le projet Douglas Avenir concrétise quarante ans d'essais sur la génétique du Douglas.

► La plaquette *Le Douglas, Recommandations sylvicoles en vue de la production de bois d'œuvre* : un outil pour aider les producteurs à affiner leurs choix.



Doc. : France Douglas

plateforme technologique Bois PE...), ce qui lui permet de collecter des informations stratégiques pour anticiper les leviers d'innovations. La veille normative est également une action essentielle ; France Douglas a, par exemple, renouvelé son partenariat avec la FNB, qui a pris une place active au sein des commissions de normalisation depuis juillet 2014.

L'association est aussi engagée dans un programme de qualification de nouveaux produits, étalé sur trois ans. En 2017, les travaux de recherche se sont poursuivis sur plusieurs thèmes : l'optimisation du Douglas dans les emplois structurels, la qualification de produits Douglas pour la menuiserie ou la valorisation des bois de gros diamètre. Sur ce dernier sujet, un voyage en Oregon réunissant 32 participants, en septembre 2017, a permis d'explorer la filière outre-Atlantique, rompue à l'utilisation de Douglas depuis plus d'un siècle, et de s'intéresser plus particulièrement à l'activité de déroulage, très largement pratiquée aux États-Unis.

Pérenniser la ressource

France Douglas conduit ses actions en portant une attention particulière à la pérennité de la production de bois d'œuvre. « Pour cela, il est essentiel de maintenir un dialogue constructif entre l'amont et l'aval », précise Sabrina Pedrono. C'est dans ce cadre qu'a été réalisée la plaquette *Le Douglas, Recommandations sylvicoles en vue de la production de bois d'œuvre*, un outil visant à aider les producteurs à affiner leurs choix sylvicoles en leur apportant une meilleure compréhension des exigences technico-économiques du marché. Parallèlement, le projet Douglas Avenir, financé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et piloté par France Bois Forêt, se poursuit : avec, pour finalité, de mettre à disposition des graines de qualité répondant au mieux aux attentes actuelles et futures, il entre dans sa quatrième année et devrait aboutir fin 2019. ◆

Témoignages

Dominique Couraud, gérant du groupement forestier de La Villatte, Saint-Junien-la-Bregère (23)

«Créé en 1976, notre groupement est une propriété familiale acquise dans les années 1930 et située sur les contreforts du Massif central, au cœur du Triangle d'or du Douglas. Cette essence représente aujourd'hui 50 % des 316 hectares du groupement. Le travail de France Douglas a permis de développer la commercialisation du Douglas en faisant redécouvrir ses qualités constructives, notamment en structure, ainsi que sa durabilité. Par ailleurs, la réalisation de la plaquette sur les recommandations sylvicoles est un élément fédérateur pour tous les professionnels concernés. Grâce à ce document, l'amont se penche sur le devenir de sa production, tandis que laval s'intéresse à la sylviculture du Douglas. »



Photo : France Douglas/J-C Dupuy



Photo : CFBL

Lionel Say, directeur général de CFBL, Coopérative forestière, Ussel (19)

«Implantée sur les anciennes régions Bourgogne-Limousin-Auvergne-Rhône-Alpes, la CFBL rassemble 13 000 propriétaires forestiers. Représentant 35 % des 130 000 hectares de la Coopérative, le Douglas est, sans conteste, l'essence la plus productive ; elle remplace les anciennes plantations d'épicéas et ne cesse de croître. En 2017, nous avons ainsi planté 1,1 million d'arbres dont 70 % de Douglas. Parmi les grandes actions de France Douglas, je citerais le programme Douglas Avenir qui est fondamental pour garantir la qualité des graines donc la productivité de nos arbres dans le futur. La parution récente sur les recommandations sylvicoles est une autre avancée majeure, d'autant que cet ouvrage a été réalisé en concertation avec tous les intervenants de la filière et pas seulement par les forestiers. »

>>>

PROMOTION

>>>

Michelle Fouilhoux, directrice de Scieries du Forez, La Cheix (63)

« Crée il y a plus de cent ans, notre scierie familiale, associée au partenaire des négoces bois Fibre Premium, travaille le Douglas depuis 1988. Sur les 30 000 mètres cubes que nous produisons par an, 60 % sont en Douglas, un chiffre en constante progression ces dernières années. Nous sommes, bien sûr, membres de France Douglas, dont l'action dynamique a largement concouru à la commercialisation de nos sciages auprès des prescripteurs. Je saluerais notamment l'important travail réalisé en matière de normalisation, ainsi que la parution des catalogues produits qui a permis d'améliorer la lisibilité de l'offre Douglas dans la construction. »



Photo : Scieries du Forez



Lycée Les Eaux-Claires, Grenoble (38). R2K Architectes

Jean-Marc Provot, responsable Production bois lamellés-collés d'Arbonis, Chevannes (71)

« Concepitrice et fabricante de solutions bois pour la construction, notre entreprise propose une large gamme de produits, des ossatures aux vêtures, dans une démarche "tous corps d'état bois". Pour contrer la prédominance des bois d'importation d'origine scandinave, le Groupe Vinci, auquel nous appartenons, souhaite s'orienter vers l'usage de bois locaux, dont le Douglas fait partie. Ainsi, 5 à 10 % de nos lamellés-collés sont en Douglas, et notre objectif est de passer à 30 % à

court terme. Pour cela, le travail de France Douglas, mené avec l'institut technologique FCBA, sur la requalification des bois purgés et non purgés d'aubier est une étape essentielle. Il nous faut prouver que l'on peut utiliser le Douglas dans sa totalité, ce qui nous permettra de mieux valoriser les billes, donc de faire baisser les coûts de production. Et ce travail sera bénéfique non seulement pour le Douglas, mais aussi pour toutes les essences françaises, donc pour toute la filière. »

Tous à Euroforest !



Photo : Euroforest

► 40 000 visiteurs sont attendus pour cette 7^e édition.

Du 21 au 23 juin prochain, la filière forêt-bois se retrouve à Saint-Bonnet-de-Joux (71) pour la 7^e édition d'Euroforest, salon auquel France Bois Forêt apporte son soutien financier. Deux thématiques importantes sont mises en avant cette année : l'investissement forestier, et l'acceptabilité de la gestion forestière et de la récolte de bois.

Près de 40 000 personnes sont attendues pendant ces trois jours de rassemblement organisés en pleine nature, au cœur de la Bourgogne-Franche-Comté. En vingt ans, Euroforest s'est imposé comme le premier salon forestier en France et le troisième en Europe. Propriétaires forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, scieurs, gestionnaires forestiers entre autres font du salon un grand lieu de rencontres entre professionnels de la filière, et entre fournisseurs et clients.

Les passionnés de nature seront également au rendez-vous. Cette ouverture au grand public fournit l'opportunité à la filière forêt-bois de faire découvrir ses métiers et de sensibiliser les particuliers à ses atouts.

Investir et comprendre

Cette année, l'accent est mis particulièrement sur l'investissement forestier, enjeu crucial pour l'avenir. En soutenant la forêt, les investisseurs ont l'opportunité de s'engager sur

Retrouvez le film de la manifestation sur franceboisforet.fr

Pour en savoir plus : euroforest.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18PC820
Budget FBF : 70k€

► Le salon permet de découvrir les dernières innovations sur les métiers de la forêt et de l'exploitation forestière.

▼ L'acceptabilité de la récolte du bois et l'investissement forestier sont les deux thèmes centraux de cette édition.



EUROFOREST

- 330 exposants et plus de 40 000 visiteurs attendus
- 30 % d'exposants en plus par rapport à l'édition précédente (2014)
- 70 % de surface réservée en plus par rapport à l'édition précédente (2014)
- Un nouveau parcours a été élaboré, intégrant des raccourcis qui permettront aux visiteurs de retourner plus facilement sur leurs pas afin de multiplier les passages sur les stands.
- Des tables rondes sur le renouvellement forestier sont organisées le jeudi 21 juin de 11 h à 13 h et font intervenir l'ensemble de la filière : coopératives, reboiseurs, industriels, écologistes, scientifiques, politiques.

une valeur bien réelle, de participer au renouvellement des surfaces boisées et de favoriser la production de bois. Euroforest est aussi l'occasion de sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de la gestion forestière. Le salon permettra non seulement d'expliquer son rôle économique dans les territoires

Les thèmes de cette année : investissement forestier, acceptabilité de la gestion forestière et de la récolte de bois

et de valoriser ses bénéfices sur les plans environnemental et sociétal, mais également de mettre en avant son influence décisive pour lutter contre le réchauffement climatique.

Environnement procurant bien-être et propice à de nombreuses activités de plein air, la forêt est aussi un lieu de plantation et de récolte qui permet à chacun de profiter du matériau noble qu'est le bois.

Témoignages

Sylvain Augoyard, représentant de la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT) en Bourgogne-Franche-Comté

« La commission Forêt de la FNEDT participe à Euroforest depuis sa première édition. C'est pour nous un lieu incontournable de rencontres des professionnels de la filière, mais aussi du grand public. Cette année, suite à la fusion des régions, les deux associations – Cipref* pour la Bourgogne et Pro Forêt pour la Franche-Comté – seront réunies pour la première fois sur un stand commun. Des animateurs y feront la promotion des métiers des entreprises forestières et expliqueront le rôle de notre association. Deux thématiques ont, par ailleurs, été retenues pour cette édition : la maladie de Lyme et la pénibilité des travaux forestiers. »

* Centre d'information et de promotion des entreprises forestières

Patrice de Fromont, président du syndicat des forestiers privés de Saône-et-Loire et de PEFC Bourgogne-Franche-Comté

« Comme à chaque édition, Euroforest permet à Fransylva, via ses représentants de Saône-et-Loire, de présenter aux professionnels et au grand public, ses activités, ses services et ses actions pour la défense des intérêts des propriétaires forestiers et des forêts privées françaises. Les forestiers privés de la région animeront un espace d'exposition où les propriétaires forestiers pourront trouver des informations techniques, administratives, juridiques... Et cette année, nous avons décidé d'organiser, le 22 juin, l'assemblée générale de notre syndicat départemental dans le cadre de cet événement à la fois symbolique et fédérateur. Côté PEFC, un stand permettra de faire connaître l'association, d'inciter les professionnels à y adhérer en signant notre charte. Celle-ci venant d'être révisée, comme tous les cinq ans, elle fera l'objet d'une présentation détaillée. »

Michel Lesbaches, responsable formation et communication à la direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté de l'ONF

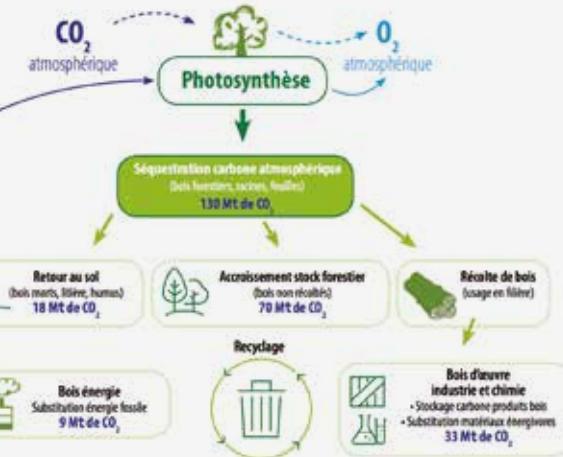
« En tant qu'acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts ne peut qu'être présent à Euroforest. Si la manifestation est surtout professionnelle, la part du grand public qui la fréquente est intéressante. C'est pourquoi nous avons choisi d'aménager deux stands au sein du salon. Le premier est animé par les experts du réseau Arbre Conseil qui a été créé pour accompagner les clients dont les arbres sont situés hors forêt (écoles, collectivités territoriales ou particuliers). Outre des conseils et des diagnostics techniques, le stand proposera des démonstrations grandeur réelle, avec notamment des grimpeurs élagueurs. Sur le second espace d'exposition, plus institutionnel, les visiteurs pourront trouver des informations sur les métiers de la forêt, la réglementation, la sylviculture... À noter que ce stand sera aménagé avec du mobilier bois conçu par Atelier Bois Bourgogne, spécialisé dans la signalétique, avec deux particularités que sont la gravure et la peinture, l'occasion de mettre en avant cette activité originale. »

Julien Bluteau, secrétaire général de l'Union de la coopération forestière française (UCFF)

« L'une des raisons d'être des coopératives forestières est de rassembler les producteurs forestiers, afin d'optimiser économiquement des opérations de gestion et de valorisation forestière. D'une certaine manière, Euroforest incarne, lui aussi, un rassemblement vivant de sylviculteurs, et c'est pourquoi les coopératives forestières, en tant que cofondatrices, constituent un partenaire historique de l'événement. Les directeurs et techniciens des 18 coopératives forestières seront mobilisés sur un stand de 150 m² pour accueillir les visiteurs. Ces derniers pourront gagner 3 hectares de reboisement grâce à un jeu-concours. Enfin, le 21 juin, nous organisons une conférence sur le renouvellement forestier pour débattre autour des trois défis d'avenir que sont les enjeux financiers, les enjeux sylvicoles et techniques face au changement climatique, les enjeux de l'adaptation au marché. Interviendront notamment Rémy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire ; Sylvain Reallon, nouveau sous-directeur de la filière forêt-bois au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; Philippe Siat, président de la FNB ; Hervé Le Bouler, conseiller du Cese. »

Neutralité carbone : le rôle de la forêt

Bilan carbone de la filière forêt-bois : 20 à 25 % des émissions nationales de CO₂ (130 Mt)



Source : étude Inra-IGN sur l'atténuation du changement climatique par la filière forêt-bois française, nov. 2017

F (pour forêt) + B (pour bois) = NC (pour neutralité carbone), telle est la formule gagnante pour atteindre, en 2050, l'objectif national défini par le Plan Climat de juillet 2017. Il suffit d'investir 1€ par tonne de CO₂ de la taxe carbone pour la plantation d'arbres.

La filière forêt-bois est la principale contributrice à la lutte contre le changement climatique. La photosynthèse forestière produit de l'oxygène (O₂) et du bois (renouvelable) à partir du CO₂ atmosphérique et de l'eau du sol (H₂O). Le carbone extrait de l'atmosphère est stocké d'abord dans l'arbre, ensuite, dans le matériau bois ou le sol. La substitution matériau et énergie par le bois se traduit par le remplacement de carbone fossile par du carbone renouvelable, ce qui permet d'éviter d'autant les émissions de CO₂. Enfin, la filière forêt-bois est à l'origine de très faibles émissions de CO₂, à la fois dans les pratiques sylvicoles (absence d'intrants) et dans l'industrie du bois qui est autoconsommatrice de sous-produits en bois-énergie et peu énergivore.

Une rentabilité maximale

Afin d'atténuer leur impact carbone, les entreprises, collectivités, établissements publics peuvent participer au financement de projets forestiers : plantations ou replantations, conservation et protection, gestion forestière améliorée... Investir 1€ par tonne de CO₂ (soit 180M€/an) permettrait de mettre en œuvre les actions préconisées à la fois par le Comité stratégique de filière bois (CSF Bois), le Programme national de la forêt et du bois (PNFB) et le Projet Forêt-Bois pour la France. Cela avec un très fort retour sur investissement d'ici à 2025 : 100 000 ha/an renouvelés (plantés ou améliorés), 12 Mm³ de bois mobilisés, 20 000 emplois créés, chiffres auxquels s'ajoutent une augmentation de valeur ajoutée pour les produits bois et une balance commerciale redressée pour toute la filière. ◆

Se mobiliser pour reboiser



Photo : UneP

► 35 professionnels, sylviculteurs, paysagistes, experts forestiers, pépiniéristes... ont assisté à la journée du 5 avril.

« Reboisement, plantation et agroforesterie », tel était l'intitulé de la journée organisée par le groupe Reboiseurs de l'UneP-Les Entreprises du Paysage, le 5 avril dernier, au château de Courances (91). Un événement auquel France Bois Forêt a participé, qui a permis de faire un état des lieux des enjeux du reboisement pour demain.

Le boisement et le reboisement représentent une cause nationale. C'est le message principal de cette journée de concertation à laquelle 35 participants ont répondu présents. La filière est, en effet, confrontée au vieillissement des peuplements et à la réticence, de la part des propriétaires privés ou publics,

à l'égard de leur renouvellement. Les coupes forestières sont incomprises et mal perçues par l'opinion publique. Il est donc crucial de faire comprendre aux élus locaux et aux citoyens les enjeux de l'exploitation forestière, de les convaincre que celle-ci fait partie d'une gestion durable de la forêt. La complexité réglementaire et la baisse

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- lesentreprisesdupaysage.fr (UneP)
- fransylva.fr
- foret-bois.com
- agrofile.fr
- pepinieres-naudet.com
- franceboisforet.fr

► Chantier d'agroforesterie réalisé dans la plaine de Courances.



des aides publiques sont identifiées comme d'autres freins au reboisement, d'où la nécessité de se tourner vers de nouvelles formes de financements.

« La forêt doit être rentable. »
Présent lors de cet événement, Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt, a souligné que « pour être fort, il faut se rassembler afin de parler au gouvernement d'une seule voix et porter un projet commun, la promotion d'une filière d'avenir ». C'est l'ambition de

l'Interprofession nationale à travers, notamment, sa campagne de communication stratégique « Pour moi, c'est le bois ». Régis Rolland, président du groupe Reboiseurs de l'UneP-Les Entreprises du Paysage, a présenté les résultats de l'enquête statistique annuelle sur les ventes en France de plants forestiers pendant la campagne 2016-2017*.

* Enquête réalisée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture). Résultats complets disponibles sur le site agriculture.gouv.fr

Ainsi, le marché national a progressé de 4 % et totalise 76 millions de plants. Régis Rolland a insisté sur le fait que la forêt est un investissement à long terme : « *Il est difficile pour les propriétaires de se projeter sur cinquante ans, voire plus. La forêt doit être économiquement rentable avant toute chose, ce qui n'est pas contradictoire avec les enjeux écologiques.* »

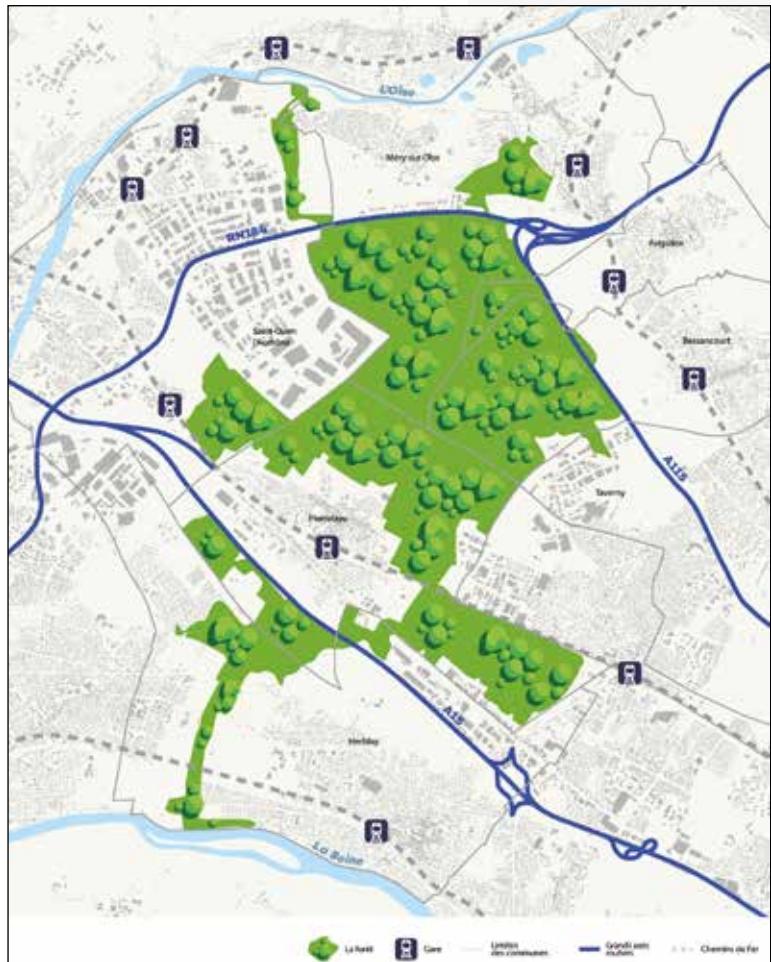
Tous impliqués

Luc Bouvarel, directeur général de Fransylva, a présenté les travaux en cours au sein de sa fédération afin de proposer de nouveaux modèles de financements, en impliquant davantage l'industrie dans l'amont de la filière et en développant la

Le marché national des plants forestiers a progressé de 4 % et totalise 76 millions de plants.

contractualisation. Philippe David, membre de l'association Experts forestiers de France, a, de son côté, rappelé la forte pression sur les coûts subie par sa profession et la nécessité, pour les forestiers, de s'engager dans l'aménagement du territoire, en participant, par exemple, à l'élaboration des documents d'urbanisme.

Une intervention sur l'agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'élevages) est venue clore cette matinée d'échanges. L'après-midi était consacré à la visite du chantier de Courances où l'association Agrof'Île a aménagé, avec l'entreprise Naudet, 70 ha en agroforesterie et restauré 5 km de haies par le biais de chantiers participatifs. ◆



Reboiser pour dépolluer

Dans le Val-d'Oise, près de Pontoise, un million d'arbres seront bientôt plantés sur environ 1 350 hectares d'ici à deux ans. Porté par le Syndicat mixte d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt, ce projet d'aménagement forestier vise à réhabiliter un territoire dégradé. Autrefois boisée, cette plaine est devenue, à la fin du 19^e siècle, une zone d'épandage d'eaux usées de la capitale sur laquelle s'est développée une intense activité maraîchère. La découverte d'une pollution des sols par des métaux lourds en 1999 a remis en question la vocation agricole du site. La nouvelle forêt permettra de requalifier ce territoire en le dotant d'une nouvelle image. Labellisé Grand Paris en 2012, cet espace naturel préservé s'ouvrira, demain, à de nouvelles activités accessibles à tous et répondra à de nombreux défis environnementaux.

smapp-foret.fr

val-doise.gouv.fr

Futuropalette : la palette bois, outil du 3^e millénaire

► De gauche à droite, Tiziano Polito, rédacteur en chef adjoint *Emballages Magazine* ; Latifa Gahbiche, présidente-directrice générale de CHEP France ; Christian Agasse, directeur général de PAKI ; Vincent Wedrychowski, directeur de Valorpal ; Eric Deme, directeur d'ECO PGs ; Yanneck Blanc, dirigeant d'EDS.



Photos : Sypal

Le colloque Futuropalette a permis de mettre en perspective l'avenir de la palette bois, un produit qui ne cesse d'innover.

Organisée par le Sypal*, en partenariat avec *Emballages Magazine* et avec le soutien financier de France Bois Forêt, la manifestation a réuni plus de 140 professionnels.

Elles sont partout : dans les camions, en tête des gondoles de la grande distribution, sur les aires de stockage, dans les entrepôts et sur les chantiers... Discrètes, mais incontournables, les palettes bois apportent à chaque besoin d'emballage, de logistique et de transport de vraies solutions économiques et performantes. Pourtant, le grand public ne les voit pas, et la plupart de ses utilisateurs les connaissent mal. Pire : la palette est, aujourd'hui, l'objet de certaines allégations ou contrevérités plus ou moins fondées qui pourraient, à terme, ternir son image. C'est pour apporter des éléments de réponse concrets, des données tangibles

et chiffrées, qu'était organisé le premier colloque Futuropalette, le 5 avril dernier, à Paris. « Il s'agissait aussi de regarder vers le futur, car la palette bois est bel et bien un produit technique qui évolue sans cesse pour anticiper la demande du marché », précise Patrice Chanrion, manager du pôle professionnel Palettes de la Fédération nationale du bois (FNB).

Vers une palette « intelligente »

Utilisateurs de palettes, professionnels du transport, de la logistique ou de la « supply chain », fabricants, loueurs ou reconditionneurs... l'ensemble de la filière

Pour en savoir plus :

- futuropalette2018.fr
- fnbois.com
- franceboisforet.fr
- reforesaction.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 17PC724
Budget FBF : 34k€

* Sypal : syndicat national de l'industrie et des services de la palette bois - commission Palette bois de la Fédération nationale du bois



► Au cours de cette journée, trois artistes se sont laissés inspirer par la palette bois et l'ont réinterprétée pour créer des œuvres inédites qui ont été vendues aux enchères, le jour même, au profit des Restos du Cœur.

était représenté lors de cette journée construite autour d'interventions d'experts et de tables rondes thématiques. Plusieurs sujets majeurs étaient au programme de la matinée, parmi lesquels, la traçabilité des produits et des prestations ou l'aptitude du bois au contact des aliments (fruits et

polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), lors de son intervention, la palette de demain sera plus « intelligente » : « *D'un support passif inerte, elle deviendra un support actif permettant la synchronisation parfaite des flux physiques et logistiques, grâce à l'information embarquée.* »

La palette bois : un produit technique, impliqué dans l'économie circulaire et bientôt « intelligent » grâce à l'information embarquée.

légumes par exemple). L'après-midi était plus particulièrement placé sous le signe de l'utilisation et de la gestion des palettes avec, en toile de fond, une réflexion prospective sur la gestion de la chaîne logistique, en 2030. Comme l'a expliqué Philippe Wieser, directeur de l'Institut international de management pour la logistique de l'École

Quand la palette a du cœur

Enfin, à l'heure où le gouvernement a présenté ses cinquante mesures pour une économie circulaire, il n'était pas inutile de rappeler l'implication majeure de la palette bois dans ce processus, ce qu'a fait Stéphane Hallaire, président de Reforest'Action*. Et pour conclure la journée, trois artistes de renom ont créé, en direct, sous les yeux des participants, des œuvres inédites qui ont été vendues aux enchères au profit des Restos du Cœur. Une façon de rappeler que la palette bois constitue un maillon fort dans la formidable chaîne logistique et humaine créée par Coluche en 1985. ◆

* Reforest'Action : entreprise dédiée à la reforestation en France et dans le monde



Téléchargez la plaquette
La palette, au cœur de l'économie circulaire
de la FNB



POUR MOI, C'EST LE BOIS®



Lettre d'information de France Bois Forêt
période du 01.04.2018 au 31.08.2018

France Bois Forêt - FBF est au service de la filière Forêt-Bois. Nos missions sont de financer des programmes de Recherche & Développement, d'innovation, de promotion technique, de communication générique, d'informations statistiques, d'éducation à l'Environnement et d'encourager l'exportation de produits transformés sur le territoire.

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à la CVO, contribution volontaire obligatoire.

L'Interprofession nationale a décidé de lancer une campagne de communication stratégique sur trois ans : 2017, 2018 et 2019.

Le dispositif TV



Les 3 chaînes



Le SPOT TV 30"

47 % France 2

38 % France 3

15 % France 5

de 8h30 à 00h00

**178
SPOTS**

du 09.04.2018
au 31.05.2018

31.659.727 contacts sur l'ensemble des 25-59 ans
7.517.308 contacts sur l'ensemble des 25-49 ans CSP+



France 3 - en multi-local



Le SPOT TV 30"

22 décrochages régionaux

"12/13 Midi Pile" (12:35)

**288
SPOTS**

du 14.05.2018
au 25.05.2018

Présence accrue
au cœur des régions



Chaîne toutes infos



Le SPOT TV 30"

entre 7h00 et 22h00

**248
SPOTS**

du 01.05.2018
au 31.05.2018

32.707.800 contacts sur l'ensemble des 25-59 ans
9.978.840 contacts sur l'ensemble des 25-49 ans CSP+

Lettre d'information de France Bois Forêt - CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - franceboisforet.fr



1



Partenariat La Maison France 5



**126
SPOTS**

TELEVISION

9 semaines en
juillet et août 2018

Une présence massive

90 Billboards de 8'' à 09h45 (du lundi au vendredi)

18 Billboards de 8'' à 11h45 (samedi)

18 Billboards de 8'' à 12h30 (dimanche)



En juillet **465.106 vidéos vues**

En août **455.414 vidéos vues**

Billboard : animation graphique présentant le sponsor d'une émission TV.

Diffusion du SPOT 45'' dans un écran premium
au niveau national

CINÉMA

Partenariat



1,2
millions d'entrées
(minimum garanties)

Avril à juin 2018



Le SPOT 45'' version longue

*Suivi de 3 films
grand public*



Mediavision c'est 526 complexes pour 3 331 salles
et 84% de part de marché

**Nombre d'entrées estimées pour
le dispositif : 1.236.180**

Exemples de films préconisés pour France Bois Forêt

GASTON LAGAFFE sur 4 semaines du 4 avril au 1^{er} mai 2018

Entrées garanties : **771.540**

LARGUÉES sur 3 semaines du 18 avril au 8 mai 2018

Entrées garanties : **223.740**

JE VAIS MIEUX sur 2 semaines du 30 mai au 12 juin 2018

Entrées garanties : **240.900**



Le dispositif RADIO



4 radios nationales

**103
SPOTS**

RADIO

du 09.04.2018
au 17.04.2018

Le SPOT Radio 20 "



9 avril - 13 avril
de 7h00 à 13h30



9 avril - 15 avril
de 7h00 à 20h30



9 avril - 13 avril
16 avril - 17 avril
de 8h30 à 16h30



9 avril - 15 avril
de 7h00 à 13h30



Radio locale par vagues

**400*
SPOTS**

à partir du 09.04.2018

Le SPOT Radio 20" + TAG**

Soutenir dans tous les territoires les événements stratégiques de la filière avec
le SPOT 20" associé à un TAG annonçant l'événement professionnel ou grand public

* Chaque événement bénéficie de 40 spots pendant 10 jours



De nombreux événements filière répartis sur toute la France :

- Forum International Bois Construction
- Carrefour International du Bois
- Euroforest
- Propellet Event
- Festival de la Forêt
- ...

**TAG : message de 15 secondes précisant la date et le lieu d'une manifestation locale.



POUR MOI, C'EST
LE BOIS



Lettre d'information de France Bois Forêt période du 01.04.2018 au 31.08.2018

Rejoignez-nous

RÉSEAUX SOCIAUX
& INTERNET

Internet + Plateforme collaborative*



LinkedIn

YouTube

franceboisforet.fr

* <https://france-bois-foret.netframe.fr>

Les supports de la Presse PRO et prescripteurs

PRESSE PAPIER

Les 10 visuels de la campagne

du 01.10.2017
au 31.08.2018



Campagne d'insertions dans la presse professionnelle



Professionnels du BTP, de la Construction et de l'immobilier

**BUSINESS
IMMO**

LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

**L'activité
immobilière**

**planète
bâtiment**
villes et constructions durables



Maires, élus locaux et collectivités locales

la Gazette

**COLLECTIVITÉS
LOCALES**

Maires de France

**LE COURRIER
DES MAIRES**



Professionnels des transports, de la logistique

**STRATÉGIES
LOGISTIQUE**

**l'Officiel
des transporteurs**

**Supply Chain
MAGAZINE**



Architectes sur les titres référents du secteur

5 façades

d'

À vivre

AMC



Professionnels de la filière bois

**IBOIS
INTERNATIONAL**

**WOOD
Sister**

Forêt de France, Forêt Entreprise et La Forêt Privée...



Distribution et grande consommation

LSA



Professionnels de l'emballage

**EMBALLAGES
MAGAZINE**

LA CERTIFICATION PEFC EST MEMBRE PARTENAIRE DE L'INTERPROFESSION NATIONALE.
NOUS ŒUVRONS POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES.



4



Lettre d'information de France Bois Forêt - CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - franceboisforet.fr

Une fréquentation record au Carrefour international du bois



► France Bois Forêt était présent sur le stand « Pour moi, c'est le bois ».

11 500 personnes se sont rendues au Carrefour international du bois (CIB), qui s'est tenu à Nantes, du 30 mai au 1^{er} juin, avec le soutien de France Bois Forêt. Une fréquentation en hausse de 10 % par rapport à l'édition 2016, avec 29 % de visiteurs internationaux.

« Ce Carrefour a rempli toutes ses promesses. C'est un indicateur fort pour la filière et une satisfaction pour les organisateurs, le Port de Nantes et Atlanbois », a déclaré Géraldine Poirier, commissaire générale du salon. Plus que jamais, le CIB porte bien son nom. Pour les professionnels présents pendant les trois jours de la manifestation, il est devenu la référence en Europe et joue désormais dans la cour des grands. Pour les entreprises, le Carrefour est l'opportunité de lancer de nouveaux produits, de nouvelles collections ou tendances. Les technologies innovantes s'associent de plus en plus avec le bois, offrant ainsi de multiples possibilités aux professionnels de la filière.

Le monde au rendez-vous

Avec plus de 29 % de visiteurs internationaux présents à cette édition,

les professionnels du monde entier s'étaient donné rendez-vous à Nantes. « Pour la première fois, nous avons reçu des Américains, signe que le salon a une portée mondiale, qu'il est reconnu comme un

Une fréquentation en hausse de 10 % par rapport à l'édition 2018, avec 29 % de visiteurs internationaux.

incontournable sur le bois », précise Pierre Piveteau, président du CIB. Unanimement, les visiteurs ont salué la qualité de l'offre présentée, le niveau élevé des conférences proposées et une vraie place accordée au négocié et aux rencontres. Prochain rendez-vous en 2020, les 27, 28 et 29 mai. ◆

Pour en savoir plus :
timbershow.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 17PC785
Budget FBF : 191 k€

Bois extérieurs : quels traitements pour demain ?



Photo : Piveteaubois

Garantir des performances durables au bois en extérieur grâce à des traitements innovants, tel était l'objectif du programme Timbirde*, financé pour partie par France Bois Forêt. Après cinq ans d'investigation menée avec l'expertise de FCBA, les résultats sont stimulants.

► Le principal enjeu technique du projet Timbirde était de conférer au matériau bois de bonnes performances pour une utilisation extérieure par des procédés innovants et respectueux de l'environnement.

Existe-t-il des solutions respectueuses de l'environnement et de la santé pour remplacer les produits traditionnels de préservation du bois en extérieur, qui soient techniquement et économiquement viables ? C'est la question posée à un consortium de partenaires** à travers le projet Timbirde. Lancé en 2012, ce programme s'est achevé fin 2017. Il portait sur le développement de deux types de traitements : les traitements par application de surface et les traitements par imprégnation.

Des pistes à approfondir

Concernant les traitements par application de surface, il s'agissait de mettre au point des revêtements photopolymérisables*** adaptés à un usage extérieur ; cette technologie permet, en effet, des gains de productivité et une réduction des émissions de COV (composé organique volatil). « *Les différentes formulations élaborées à l'échelle du laboratoire présentent des performances tout à fait satisfaisantes* »,

affirme Céline Reynaud, membre de l'équipe Études et recherche au pôle Industrie Bois Construction de FCBA. Les industriels partenaires du programme envisagent d'ailleurs de poursuivre les travaux afin de transférer la technologie au niveau industriel.

La partie « traitement par imprégnation » a permis de créer plusieurs formulations à base de silicones. Ces produits n'apparaissent, à priori, pas assez performants pour un usage du bois en classe d'emploi 4 (extérieur et au contact du sol) ; ils seraient plutôt adaptés à un usage en classe d'emploi 3 (extérieur et hors sol). « *On ne peut donc envisager qu'ils constituent, à court terme, une alternative aux biocides traditionnels et notamment à la crésote***** », précise Céline Reynaud. Les travaux de FCBA ont, cependant, mis en évidence des possibilités d'amélioration par l'ajout de réticulants, de fixateurs ou de composés biocides ou ignifuges. De nouvelles investigations pourraient donc être menées. ◆

Pour en savoir plus :
fcba.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 16RD318
Budget FBF : 200 k€

* Timbirde : Traitements innovants multifonctionnels pour la production de bois ignifugé résistant et durable en usage extérieur

** Mäder, Elkem, France Bois Imprégnés, Lpim Mulhouse, Lermab, Enedis, SNCF Réseau, Groupe ISB

*** Les revêtements photopolymérisables sont constitués d'une résine, de photo-amorceurs et de diluants réactifs.

**** La crésote est une substance utilisée pour le traitement des traverses de chemins de fer ou encore les poteaux électriques et de télécommunication.

La Journée internationale des forêts prend de l'ampleur



► « La forêt, une expérience à vivre ! » : à l'initiative de l'ONF, le parvis de l'Hôtel de Ville a accueilli le grand public au sein de six grands dômes nichés au cœur d'une forêt éphémère.

Comme chaque année dans le monde depuis 2011, la Journée internationale des forêts s'est tenue le 21 mars dernier. Ce grand rendez-vous, dont France Bois Forêt est partenaire, continue de monter en puissance. Plus de 500 événements ouverts à tous ont été organisés dans tout le territoire pour valoriser, faire découvrir et célébrer la forêt, l'arbre et le bois.

Proclamée par l'ONU, la Journée internationale des forêts (JIF) est le premier programme qui rassemble tous les acteurs du territoire (collectivités, associations, professionnels de la filière forêt-bois, établissements scolaires et périscolaires, entreprises,

particuliers...) autour de projets d'éducation au développement durable illustrant la diversité et la richesse de la forêt. Pour cette édition 2018, la thématique « Forêts et villes durables » a été retenue afin de mettre en lumière les nombreux services éco-

Retrouvez la vidéo de la manifestation sur franceboisforet.fr

systémiques rendus par les espaces arborés en zones urbaines et asseoir un peu plus la multifonctionnalité de la forêt comme pilier du développement des villes de demain.

À la rencontre de tous les publics

La JIF comprend aussi un volet grand public, qui encourage l'organisation de très nombreuses manifestations, telles que des sorties sur le terrain, des expositions et des conférences. Mais, depuis 2016, un volet pédagogique, « La Forêt s'invite à l'École », sensibilise les publics scolaires et périscolaires à la polyvalence de la forêt et à la gestion durable de ses ressources. Cette saison, ce sont près de 150 porteurs de projets qui se sont mobilisés. Afin de valoriser leur travail, l'association Teragir, coordinatrice de la JIF, a organisé une remise de trophées : le 21 mars, les quatre lauréats « La Forêt s'invite à l'École » ont été récompensés par le ministre Stéphane Travert, lors d'une cérémonie au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, à laquelle Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt, était présent, ainsi que plusieurs représentants de la filière. Cette journée a également couronné les actions associatives menées en faveur de l'insertion sociale et professionnelle par les métiers de la forêt, du bois, des arbres ou des espaces verts arborés. En effet, la JIF a co-organisé, avec son partenaire Green Link (organisme qui accompagne des associations de réinsertion sociale et professionnelle par la nature), un concours attribuant un prix de 10000 euros à son lauréat. Ce prix a été remis, cette année, lors de la même cérémonie, à l'association Les Environneurs.

Comme chaque année, France Bois Forêt a apporté son soutien financier à la JIF, et de nombreux membres de l'Interprofession nationale ont également participé à la manifestation. Tour d'horizon. ◆



▲▲ Le 21 mars, les quatre lauréats « La Forêt s'invite à l'École » ont été récompensés par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert, lors d'une cérémonie au ministère, en présence de Cyril Le Picard, président de France Bois Forêt.

La Journée internationale des forêts 2018 en chiffres

- 650 projets réalisés en 2017/2018 dont 504 événements grand public et 146 projets pédagogiques
- 9 500 élèves impliqués (134 255 depuis 2011)
- 96 animations de forestiers auprès des scolaires
- Plus de 8 600 plants mis en terre (143 862 depuis 2011)

Les partenaires

En France, l'association Teragir coordonne la Journée internationale des forêts depuis la création de l'édition française en 2014. L'opération est soutenue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de l'Éducation nationale, France Bois Forêt, l'Office national des forêts, le Centre national de la propriété forestière, le Syndicat national des pépiniéristes forestiers, Green Link, les éditions Nathan et Plantons pour l'avenir. Depuis 2016, la JIF a pour parrain l'animateur Jamy Gourmaud, connu pour ses émissions de démocratisation et de vulgarisation scientifique *C'est pas sorcier* et *Le monde de Jamy*.



Photo : Pascal Xicluna/Min. Agri. FF

▲ Animation sur l'événement « La forêt, une expérience à vivre ! »

Des messages forts avec l'ONF

Acteur clé des territoires, l'Office national des forêts est naturellement partenaire de la Journée internationale des forêts. « *Cet événement est devenu pour nous le grand temps fort annuel de notre communication auprès du grand public*, explique Françoise Le Failler, directrice de la communication de l'ONF. *C'est l'occasion de faire passer des messages forts, notamment sur les enjeux de la gestion forestière et sur le rôle essentiel du travail de l'homme pour maintenir la forêt en bonne santé.* »

L'ONF participe ainsi au programme « La Forêt s'invite à l'École », en proposant, sur l'année scolaire 2017-2018, une centaine d'animations destinées à sensibiliser les élèves aux enjeux forestiers et aux multiples services rendus par la forêt. Tout au long de la semaine du 17 au 25 mars 2018, l'Office national a également organisé différents types de manifestations : balades en forêt, démonstrations de travaux forestiers, jeux-découverte, expositions...

Le 21 mars, l'ONF a invité le grand public à une promenade en forêt inattendue sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris : « La forêt, une expérience à vivre ! ». C'est au sein de six grands dômes nichés au cœur d'une forêt éphémère que les visiteurs ont pu découvrir expositions, vidéos et animations pour tout savoir sur la forêt, le bois et ses usages. Des ateliers étaient spécialement dédiés aux enfants : reconnaissance des écorces et des empreintes d'animaux, confection d'origamis, maquillage, tour de magie...

De plus, à destination des 10-14 ans, l'Office national des forêts a édité un numéro spécial du journal *Le Petit Quotidien* (édition playBac Presse). Ce supplément de 8 pages rappelle aux jeunes lecteurs le rôle de la forêt, explique ce qu'est le métier de forestier, décrit la vie de la forêt au rythme des saisons, évoque le matériau bois en tant que produit de la forêt... le tout sous forme de textes courts largement illustrés de photos, de dessins et d'infographies.



Doc. : ONF



Photo : ONF

▲ Pour l'ONF, les enfants constituent un public à privilégier.

Une mission de service public pour le CNPF (Centre national de la propriété forestière)

« Promouvoir la forêt auprès des enfants et des plus grands est une mission enrichissante et gratifiante de service public qui s'inscrit parfaitement dans la vocation d'un établissement comme le nôtre », déclare Alain Colinot, responsable Qualité et Développement forestier au Centre national de la propriété forestière (CNPF). Outre sa participation à la journée du 21 mars à travers diverses manifestations en régions, le CNPF propose, dans le cadre

du volet « La Forêt s'invite à l'École », des animations en classes ou des visites sur le terrain. Pour les premières, un technicien se déplace à l'école pour proposer un exposé sur un thème précis (biodiversité, métiers de la forêt, botanique forestière...). Les visites sur le terrain se font directement en forêts avec des parcours pédagogiques et/ou la rencontre de professionnels... « Dans tous les cas, on observe une tendance des équipes enseignantes à inscrire leur projet dans la durée », se réjouit Alain Colinot. Une implication qui témoigne du vif intérêt que suscitent la forêt et ceux qui la cultivent.



▲ Plus de 8 600 plants ont été distribués partout en France.

Le SNPF redonne le goût de la plantation

Partenaire historique de la Journée internationale des forêts, le Syndicat national des pépiniéristes forestiers soutient la manifestation d'une manière très concrète : chaque année, il fournit des plants

d'arbres qui sont mis en terre par les enfants dans le cadre de l'opération « La Forêt s'invite à l'École ». Cette année, plus de 8 600 plants ont été distribués partout en France, en collaboration avec les communes et les écoles, ce qui représente à peu près un arbre par élève concerné. « En tant que pépiniériste, c'est à nous

de redonner le goût de planter non seulement aux enfants mais aussi à leurs parents et aux collectivités, explique Michel Lemonnier, vice-président du SNPF. Nous partons du principe qu'un enfant qui plante un arbre, surtout lorsqu'il vit en ville, sera sensible plus tard au rôle de la forêt. »



Photos : Élisabeth Gaujour/FNCOFOR

Les Communes forestières s'engagent auprès des scolaires

Chaque année, les associations départementales réunies au sein de la FNCOFOR (Fédération nationale des Communes forestières) participent ou organisent des animations pour le grand public dans le cadre de la Journée internationale des forêts. Elles interviennent particulièrement auprès des scolaires à travers l'opération « La Forêt s'invite à l'École ». « *Les maires, gestionnaires des écoles, ont un rôle privilégié pour transmettre ce patrimoine aux citoyens de demain, leur implication est essentielle dans la sensibilisation des enfants à la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt* », explique Dominique de La Rochette, déléguée aux relations extérieures et à la communication de la FNCOFOR. Si l'événement du 21 mars permet de faire un focus sur certaines actions, le travail des communes forestières s'effectue au quotidien, tout au long de l'année, avec les équipes enseignantes et tous les professionnels de la forêt. « *L'opération "La Forêt s'invite à l'École" a ceci d'intéressant qu'elle s'inscrit dans une forme d'enseignement qui permet aux enfants d'être acteurs de leur projet* », ajoute Dominique de La Rochette. Des dizaines de communes forestières s'engagent ainsi, chaque année, dans l'opération, et l'objectif est, bien sûr, que leur nombre augmente dans les années à venir.

▲ ▼ Plantation sur la commune de Chamblemy (58) et intervention des Communes forestières de la Nièvre à l'école.





Sortie scolaire à la découverte des vers de terre et de leur importance pour la végétation.



Photos : Fransylva

Fransylva s'adresse au grand public

En tant que représentante des forestiers privés, la Fédération des syndicats de forestiers privés (Fransylva) s'associe, depuis plusieurs années déjà, à l'élan donné par la Journée internationale des forêts. Et la mobilisation ne cesse de s'amplifier. Cette année,

douze syndicats représentant neuf départements ont organisé des événements en lien avec la JIF. Ces animations s'adressent à tous les publics et prennent différentes formes : démonstrations de récolte de bois, conférences sur la neutralité carbone de la forêt, interventions dans les écoles auprès des enfants... « *Cette manifestation constitue une formidable occasion*

de donner de la visibilité à nos actions, déclare Pauline Martin, chargée de mission « Mobiliser » chez Fransylva. *Elle permet aussi à nos structures départementales de mieux s'adresser au grand public, grâce, notamment, aux outils de communication qui nous sont fournis, pour mieux leur faire connaître les enjeux de la forêt privée.* »

Défis du Bois : vers de nouveaux paysages



Photos : Flora Bignon

▲ Après une période de conception de cinq mois, les cinquante « Défiboiseurs », répartis en dix équipes de cinq, ont travaillé pendant huit jours et sept nuits pour donner naissance à leur projet.

Pour leur quatorzième édition, Les Défis du Bois 3.0, dont France Bois Forêt est partenaire, se sont déroulés sur le Campus Bois de l'Enstib (École nationale supérieure des technologies et industries du bois), à Épinal, du 19 au 26 mai dernier. Une semaine pour construire des microarchitectures qui prendront vie dans les jardins botaniques du Grand Nancy.

La création des Défis du Bois remonte à 2005. Des enseignants en architecture et en ingénierie bois de L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy et de l'Enstib d'Épinal décident de faire vivre l'expérience du travail collectif à des jeunes ingénieurs et architectes, fraîchement diplômés. L'objectif de cette épreuve initiatique était de permettre une expérience de partage et de créativité, répondant à des contraintes de temps, de matériel et d'inventivité. Ainsi sont nés les Défis du Bois, suivis,

en 2015, par Les Défis du Bois 3.0, qui laissent place à des structures pérennes. Aux futurs architectes et ingénieurs, s'ajoutent les Compagnons du Devoir, un véritable atout, pour la finalisation de la construction.

De l'éphémère au durable

L'année 2018 voit, pour la quatrième fois, la formule lancée en 2015, visant à produire des structures prototypes, pouvant être exploitées par un partenaire privé et/ou public. Il s'agit d'ancrer la

Pour en savoir plus :

- defisbois.fr
- nancy.archi.fr
- enstib.univ-lorraine.fr
- compagnons-du-devoir.com
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18F839

Budget FBF : 5 k€



◀ *L'Estampe* est une microarchitecture destinée à occuper un emplacement proche de la forêt japonaise, dans les jardins botaniques du Grand Nancy. Elle a obtenu le prix de la Délicatesse, décerné par France Bois Forêt, en raison de la grande finesse des éléments qui la composent.

manifestation dans les enjeux actuels, numériques et environnementaux, tout en intégrant une dimension professionnelle toujours plus forte. Les structures « Tutti Modular », conçues en 2016 pour la communauté de communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle (88), ont, d'ores et déjà, atteint leurs objectifs à travers des animations culturelles et sociales, un peu partout dans le territoire. Les dix « Swingcases », studios à musique, créés pour l'École polytechnique en 2017, accueillent, depuis la rentrée, les élèves musiciens sur le campus de Palaiseau (91).

Cette année, les cinquante « Défiboiseurs » ont travaillé sur la conception et la construction d'une « Lignea Camera », une microarchitecture qui sera installée dans les jardins botaniques du Grand Nancy, à Villers-lès-Nancy (54). Ces « cabines de contemplation démontables » ont une vocation pédagogique, culturelle et ludique. Chacune abritera un objet de

collection qui sera mis en vitrine. Des panneaux d'information, selon la charte graphique du jardin botanique, seront installés à l'intérieur pour informer les visiteurs. La vocation initiale est complétée par l'architecture, la mise en scène dans le jardin et la qualité de l'espace intérieur de la cabine.

Le grand public aussi

Outre l'aventure pédagogique, Les Défis du Bois 3.0 sont l'occasion d'ouvrir le monde de la construction bois au grand public. Durant toute la semaine, scolaires et visiteurs ont été accueillis sur le site, où ils ont bénéficié d'un parcours fléché leur permettant de visiter le campus de l'Enstib ainsi que le site des Défis du Bois. Programmées pour les scolaires, écoles primaires, collèges et lycées, des visites accompagnées ont permis de découvrir la manifestation et de profiter de conférences, d'expositions et d'animations adaptées à leur âge. ◆

ESPACE MIS À DISPOSITION
GRACIEUSEMENT DANS
LE CADRE DU PARTENARIAT
AVEC FRANCE BOIS FORÊT



CHÂTEAU
DE LA
BOURDAISIÈRE

Site : www.chateau-bourdaisiere.com



Grand jeu de piste familial,
animations et ateliers ludiques pour petits et
grands, parcours découvertes pédagogiques
avec l'ONF, banquets forestiers, conférences
et bien d'autres activités...

Entrée 6 €/personne

Gratuit pour les enfants de moins de 1,30 m ou pour les
enfants de moins de 10 ans.

De 10 h à 18 h • Restauration sur place

Chiens acceptés en laisse

Inscriptions sur www.labourdaisiere.com
25 rue de la Bourdaisière - 37270 Montlouis-sur-Loire
02 47 45 16 31

Festival de la forêt & du bois

CHÂTEAU
DE LA
BOURDAISIÈRE

20 & 21
Octobre 2018

« Une seconde vie est
donnée à ce magnifique
SÉQUOIA séculaire grâce
au talent du sculpteur
Paco Le Razer. »

Gratuit pour les enfants
de moins de 1,30 m
ou pour les enfants de
moins de 10 ans.



DEYROLLE



Montlouis
sur Loire

HÔTELS DE
PRÉFÉRENCE



Forum International Bois Construction : l'architecture bois à l'honneur



1 500 participants, 250 conférenciers, 130 exposants, le Forum International Bois Construction s'est tenu à Dijon, du 11 au 13 avril dernier, avec le soutien financier de France Bois Forêt. Cette 8^e édition était placée sous le thème des politiques européennes d'urbanisme privilégiant le bois.

Comme tous les ans depuis sa création en 2011, le Forum International Bois Construction réunit le monde français et international de la construction et de l'architecture bois pour un congrès centré sur l'analyse technique des réalisations les plus actuelles et les plus emblématiques. Une formule qui a suscité un intérêt croissant au fil des ans. L'événement permet en effet aux professionnels de remettre à jour leurs savoirs, dans un marché en pleine évolution technique et réglementaire.

Bouquets de bois

Grand rendez-vous professionnel, le Forum s'efforce aussi de sensibiliser le grand public. Son itinérance une année sur deux y contribue, tout comme les

efforts accomplis par l'ensemble de la filière pour créer, à l'occasion du Forum, un ouvrage spectaculaire et visible par tous. Cette année, l'agence Chomette-Lupi et Associés-Architectes, secondée par le bureau d'études Sylva-Conseil, a manié avec grâce de longs chevrons fournis par les adhérents de l'association France Douglas. Ces éléments ont été transformés notamment par les scieries régionales de pointe que sont Bongard-Bazot et Monnet-Sève, associées à la tôlerie industrielle Bouquerod Industrie du Jura. Une fois de plus, les Compagnons du Devoir ont relevé le défi de la mise en œuvre de ces « Totems », visibles en bordure de la ligne du tramway, comme autant de grands bouquets de bois offerts à la ville et à la région.

Programme du plateau TV sur le Forum International Bois Construction :

- Le bois dans la ville durable
- Le bois au service de l'usager
- Matériaux biosourcés, inertie thermique, Bepos, Bilan carbone
- Patrimoine et chêne de Bourgogne
- Bureaux : de la mixité à la réversibilité
- Enveloppes en bois
- Bois lamellé : nouveaux outils de calcul
- Voir plus haut
- Des marchés à fort potentiel
- Architecture éphémère et durable en bois
- Logements sociaux en bois : le défi de la compétitivité
- Bois local et économie circulaire
- Partenariat Bois des Alpes/Préferez le bois français
- Bim pratique, un point d'étape

PROGRAMME

Réf. FBF : 18PC895
Budget FBF : 20k€



▲ Ouvrages spectaculaires réalisés par divers métiers de la filière forêt-bois française et emblèmes de cette 8^e édition du Forum International Bois Construction, les « Totems » sont aussi « une réinterprétation inconique de l'arbre » et une « évocation de l'habitat immémorial en bois », selon l'agence conceptrice, Chomette-Lupi et Associés-Architectes.

Retrouvez les vidéos des interventions sur :
franceboisforet.fr
et l'ensemble des vidéos sur :
• bati-journal.tv
• youtube.com/user/FranceBoisForet1

Réalisation vidéos
plan-rapproche.com

Un programme riche

« Valorisation des feuillus dans la construction » et « Immeubles à Vivre Bois » étaient les deux sujets retenus pour les sessions inaugurales du 11 avril. La plénière d'ouverture du 12 avril a laissé une grande place aux politiques européennes d'urbanisme favorables au bois, autour des thématiques du bois dans la ville durable et de la place de la construction bois dans le plan Climat et la politique urbaine. Les ateliers thématiques de l'après-midi et ceux de la journée du 13 avril ont connu une forte fréquentation avec, au programme, de nombreux sujets : bois lamellé, enveloppe bois, bois local et économie circulaire, constructions modulaires...

L'après-midi du 12 a été couronné par la première remise du nouveau Prix international d'architecture bois décerné par la presse, et par une cérémonie d'hommages mettant en lumière deux grands hommes de la construction bois, Dominique Simonin et Julius Natterer. Les ateliers thématiques du 13 avril ont été entrecoupés par la très attendue conférence de l'architecte autrichien Hermann Kaufmann. Enfin, en clôture du Forum, les organisateurs ont souhaité mettre en exergue la prouesse technique et architecturale que constitue

l'achèvement, courant 2017, de l'auditorium de *La Seine Musicale*, à Boulogne.

Les équipes de Bati-Journal TV étaient présentes et ont animé l'événement tout au long de ces trois jours. Organisé par Éditions des Halles et Forum Bois Construction France, avec le soutien financier de France Bois Forêt, en partenariat avec « Pour moi, c'est le bois », le plateau TV a proposé au public quatorze interviews et débats filmés, lors desquels de nombreux professionnels ont pu témoigner, à travers leurs diverses expériences, de la pertinence de l'utilisation du bois – et du bois français – dans la construction et l'architecture.

Vous pouvez retrouver les vidéos de ces émissions réalisées sur le plateau Bati-Journal TV pendant l'édition 2018 du Forum International Bois Construction sur : franceboisforet.fr et l'ensemble des vidéos sur : bati-journal.tv youtube.com/user/FranceBoisForet1 ◆

Rendez-vous l'année prochaine pour la 9^e édition du Forum International Bois Construction à Épinal/Nancy, du mercredi 3 au vendredi 5 avril 2019.



1 Mathias Romvos, architecte/Graam Architecture

Ecopolis, lauréat 2017 Immeubles à Vivre Bois d'Adibois, bâtiment dijonnais tertiaire de sept niveaux en bois, sera voisin du premier parking en bois en France, également réalisé par nous. Nous utilisons un maximum de bois et de savoir-faire locaux, mais la France manque encore de fabricants de déroulés. Nous agissons pour que la région Bourgogne-Franche-Comté devienne une sorte de Vorarlberg de la construction bois en France.

2 Xavier Bouanchaud, architecte DPLG/Forma6

Nous travaillons pour que le bois existe un peu plus, qu'il soit visible à l'intérieur comme à l'extérieur, pour qu'il prolonge, en quelque sorte, le bol d'air de la forêt en ville. De même, sur un de nos projets, un lycée rural, le bois est paysager et s'intègre à un milieu de haies bocagères.

3 Jean-Luc Sandoz, dirigeant/CBS Lifteam

Un bardage naturel Douglas simple est à un prix imbattable. Même avec des niveaux de finition élevés, traité dans la masse ou en surface, il reste une solution économique. Quant au vieillissement du bois par exemple : soit on laisse griser naturellement le matériau, soit on choisit un bois prégrisé par traitement. Ensuite, sa durabilité résulte d'une conception judicieuse du bâtiment, qui prend en compte son environnement, et du respect de divers critères sur la chaîne de mise en œuvre.

4 Steven Ware, architecte associé/Art&Build

Kibori, notre bâtiment de bureaux prototypal réalisé à Nantes est à 80 % en bois : système poteaux-poutres en bois lamellé, planchers en CLT, murs à ossature bois. Nous avons conçu ce mode constructif comme reproductible. Le bois est apparent en intérieur, considéré comme un élément biophilique : selon les biologistes, quand les gens sont dans un cadre rappelant la nature, leur taux de cortisone est 10 % moins élevé, idem pour la pression systolique et le niveau de stress.

5 Fabienne Bulle et Hicham Hamze-Khaddaj, architectes/Fabienne Bulle Architectes et Associés

Le bois se prêtait à notre projet d'Ehpad à Coucy-le-Château-Auffrique au niveau constructif, acoustique, des finitions... du fait aussi que la succession des chambres permettait la préfabrication, sans parler du bien-être qu'apporte le bois aux résidents. Outre cette relation au matériau, il y a une poétique du lieu, de l'ordre de la cabane surélevée qui nous fait rêver, nous emmène ailleurs. Nous aimons partir du bois de la forêt, de la scierie, du savoir-faire du charpentier, saisir tout ceci pour articuler un projet dans la compréhension des uns et des autres et pour le confort de l'usager.

6 Caroline Berwick, adjointe au délégué général/Fédération nationale du bois

L'association « Préférez le bois français » a créé la marque Bois français qui garantit que les produits marqués sont issus de la ressource bois française, transformés et assemblés en France. Plutôt que superposer notre démarche à des démarches locales, nous souhaitons que les entreprises qui bénéficient, en l'occurrence, de la marque Bois des Alpes bénéficient de la marque Bois français à travers un audit plus court et mutualisé. Nous espérons que cette convention sera accueillie favorablement par d'autres marques régionales plus tard.

PLATEAU BATI-JOURNAL TV FIBC 2018 : MATHIAS ROMVOS, GÉRANT, ET ALICE MUCCHIELLI, ARCHITECTE ASSOCIÉ/GRAAM ARCHITECTURE • XAVIER BOUANCHAUD, ARCHITECTE DPLG/FORMA6 • EMMANUEL PEZRES, DIRECTEUR RECHERCHE ET INNOVATION TERRITORIALE/VILLE DE ROSNY-SOUS-BOIS • SYLVAIN BAUDOT, DIRECTEUR MENUISERIE, ET HENRY-JEAN BAUDOT, P-DG/BHF GROUPE • STEVEN WARE, ARCHITECTE ASSOCIÉ, ART&BUILD • SABRINA PEDRONO, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE/FRANCE DOUGLAS ; JEAN-LUC SANDOZ, DIRIGEANT/CBS LIFTEAM ; CHRISTOPHE GRAMOND, DIRECTEUR COMMERCIAL/COSYLA • LAURENT LE MAGOROU, INGÉNIEUR CONSTRUCTION BOIS/FCBA • CYRIL BAUMANN, DIRECTEUR/ERNE HG ; CHRISTOPHE OUHAYOUN, ARCHITECTE ASSOCIÉ/KOZ ARCHITECTES ; DIMITRI ROUSSEL, GÉRANT/DREAM • GUILLAUME DENEF, DIRECTEUR COMMERCIAL/CONSTRUCTIONS SCOPA ; FABIENNE BULLE, ARCHITECTE GÉRANTE, ET HICHAM HAMZE-KHADDAJ, ARCHITECTE ASSOCIÉ/FABIENNE BULLE ARCHITECTES ET ASSOCIÉS • MATTHIEU LABARDIN, ARCHITECTE/DE-SO ; SAMUEL NEMOZ, INGÉNIEUR/GAUJARD TECHNOLOGIE SCOP • LÆTITIA LESAGE, ARCHITECTE ASSOCIÉE/LEMÉROU ARCHITECTURE ; STÉPHANE COCHET, ARCHITECTE ASSOCIÉ/A003 ARCHITECTES • JOHANN AST, PRESCRIPTEUR BOIS/FIBOIS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ; CLAUDE CORREIA, ARCHITECTE/ATELIER CORREIA ; JEAN-CLAUDE NOUALLET, MAIRE D'ANOST (71) ET VICE-PRÉSIDENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN • CAROLINE BERWICK, ADJOINTE AU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL/FÉDÉRATION NATIONALE DU BOIS ; FLORIAN PORTIER, CHARGÉ DE PROJET/BOIS DES ALPES • SYLVAIN FOUREL, PDG/SELVEA



TRIBUNE

Paroles de présidents

Le 14 juin 2018, Cyril Le Picard cédera sa place à la présidence de France Bois Forêt, sur le principe statutaire de l'alternance des Collèges. L'occasion de retracer ses trois ans de mandat.

Quels ont été les moments les plus forts ?

Quels enseignements tire-t-il de cette expérience ? Et quelles recommandations donnerait-il à son successeur ? Interview.



« Proposer des actions, les faire valider et les appliquer, savoir écouter, prendre en compte les contraintes et les attentes des uns et des autres... Pour cela, la présence sur le terrain est essentielle. »

La Lettre B – Quels étaient vos objectifs lorsque vous êtes arrivé à la présidence de France Bois Forêt, en 2015 ?

Cyril Le Picard – J'avais établi trois grandes priorités. La première consistait à faire appliquer la loi de 2014 rendant obligatoire la création d'une section spécialisée pin maritime au sein de l'Interprofession nationale ; après une concertation de 18 mois, conduite avec le médiateur Jean-Yves Caullet, un accord a été signé le 7 décembre 2016 entre France Bois Forêt et les représentants du Syssso-CIPM*. La section pin maritime est, aujourd'hui, opérationnelle, et de nombreux programmes sont en préparation.

Mon deuxième objectif prioritaire était de rassembler le conseil d'administration autour d'une action volontariste forte : la campagne stratégique de communication nationale. L'action du groupe de Travail Com, associée à la volonté de tous de porter des messages communs, a abouti à une opération de grande envergure lancée en septembre 2017 pour trois ans : « Pour moi, c'est le bois ». L'ensemble des membres de France Bois Forêt et de France Bois Régions se sont très vite approprié les outils de la campagne. Elle va monter en puissance cette année** grâce à la diffusion de spots TV notamment, puis en 2019. Nous pouvons dire que l'Interprofession parle, aujourd'hui, d'une même voix.

Reconstruire une information dynamique et transparente auprès des contributeurs de la CVO était une autre de mes ambitions. Pour cela, France Bois Forêt a notamment poursuivi l'édition de *La Lettre B*, débutée en 2012 par la Fédération nationale du bois, afin d'en faire un outil de clarification efficace sur l'évolution des montants de la CVO (passés de 6,5 à 9 millions d'euros en

* Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest
Comité interprofessionnel du pin maritime

** Voir pp. 22 à 25



Photo : Pascal Xiduna/Min.Agric.Fr

trois ans) et l'utilisation concrète de ces montants dans des programmes qui font avancer notre filière.

À ces grands sujets, s'ajoutent, bien sûr, d'autres temps forts, comme l'entrée des représentants des treize interprofessions régionales au conseil d'administration de France Bois Forêt, ou l'élargissement des partenariats avec l'arrivée de PEFC et de l'IGN. Je citerais également la mise en place via un partenariat public/privé de la veille économique mutualisée (VEM), un outil essentiel pour l'avenir de la forêt et du bois. Enfin, je n'oublie pas l'implication de notre Interprofession dans le programme national Adivbois, ni le rôle essentiel que nous jouons à l'international au sein de l'association Frenchtimber.

La Lettre B – Quel regard portez-vous sur la fonction de président après ces trois années d'exercice, et quels conseils donneriez-vous à votre successeur ?

Cyril Le Picard – J'ai une devise personnelle : « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends. »

J'ai eu quelques succès grâce à l'équipe de France Bois Forêt. Et j'ai, bien sûr, beaucoup appris. Si le rôle premier du président est de proposer des actions, de les faire valider et de les appliquer, il faut aussi savoir écouter et composer, prendre en compte les contraintes et les attentes des uns et des autres, négocier et discuter... Pour cela, la présence sur le terrain est essentielle, aussi bien auprès des acteurs de la filière que des partenaires politiques et économiques. À mon successeur, je conseillerais de prendre en compte le travail qui a été réalisé jusqu'ici et de tenter de le poursuivre. Sur le fond, il est important de s'emparer de sujets politico-économiques transverses. Je pense par exemple aux exportations de grumes françaises vers la Chine, au plan filière-feuillus ou à la contribution climat du bois à travers la taxe carbone, mais il y en a beaucoup d'autres. Cela permettrait à France Bois Forêt d'agir à des niveaux plus élevés et d'imposer notre filière comme une interlocutrice et une force de proposition incontournable auprès des pouvoirs publics.

► 7 décembre 2016 : signature avec le Syso-CIPM du protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée pin maritime au sein de France Bois forêt. Objectif : favoriser les synergies au service de la promotion des usages du bois et de la mobilisation durable de la ressource forestière (voir *La Lettre B* n° 21, p. 12).



TRIBUNE

Paroles de présidents

Laurent Denormandie, président de France Bois Forêt de 2012 à 2015

« Le rôle de président de l'Interprofession nationale est un travail d'équilibriste. Ainsi, aucun n'échappe à la règle de l'exercice "académique" et "diplomatique" de la rédaction, puis de la signature par les Organisations représentatives (OP) de l'Accord interprofessionnel, accord qui doit ensuite obtenir le sésame de l'"extension" par les pouvoirs publics. Pour mémoire, les OP ont adopté l'accord 2014-2016 à l'unanimité, le 11 septembre 2013.

Sur le plan des contrôles institutionnels et économiques, la Cour des comptes a procédé à une "grande visite" de la filière forêt-bois en 2013 : Codifab, CNDB, ONF, CNPF... et FBF. Nous avons tout mis en œuvre pour respecter les quatorze recommandations de la Cour des comptes. Nos réserves notamment – à l'époque, importantes – ont été intégralement reinjectées dans plusieurs programmes au service de la filière.

Côté gouvernance, nos statuts, tout comme le règlement intérieur, n'avaient subi aucun "toilettage" depuis 2005. Leur révision a été officiellement actée lors du conseil d'administration du 4 décembre 2014. Sur le plan administratif, nous avons mis en place la dématérialisation des programmes de financements, procédé à l'installation du nouveau siège de FBF au sein de Cap 120, à Paris, aux côtés de celui du Codifab, dans l'immeuble de l'Union nationale des industries de l'Ameublement français (Unifa). Un rapprochement permettant une collaboration plus efficace.

Parmi les temps forts de mon mandat, je signalerais, outre les nombreux programmes de R&D, la plantation, avec le ministre Stéphane Le Foll, dans les jardins du ministère de l'Agriculture en charge des forêts, du 100 000^e arbre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ». Nous avons également soutenu les évènements de la Cop 21, avec la conférence sur le climat de décembre 2015, la réalisation d'une tour eiffel en bois et d'un aménagement paysager place du Palais-Royal. Citons, par ailleurs, le colloque « Investir pour l'avenir », organisé par FBF, l'Asffor (sociétés et groupements fonciers et forestiers) et FBIE (France Bois Industries Entreprises), le 5 novembre 2015. Sans oublier l'Exposition universelle de Milan inaugurée le 1^{er} mai 2015 ; le Pavillon France, tout en bois du Jura certifié PEFC, a permis de valoriser les savoir-faire de nos professionnels.

Enfin, je ne peux évoquer France Bois Forêt sans rendre hommage au président de la FNCOFOR (Fédération nationale des communes forestières), Jean-Claude Monin, disparu en novembre 2014. »



Jean-Pierre Michel, président de France Bois Forêt de 2009 à 2012

« Être président d'une interprofession, ce n'est pas comme en politique : le mandat dure trois ans et n'est pas renouvelable, ce qui permet d'aller jusqu'au bout de ses actions, sans se soucier d'une éventuelle réélection. Et trois ans, c'est court et long à la fois : court parce que la tâche est immense et qu'il y a beaucoup à faire, long parce que c'est une lourde responsabilité d'être mandaté pour représenter une filière avec plus de 400 000 emplois directs et indirects.

Lorsque je suis arrivé, en 2009, pour la deuxième mandature de France Bois Forêt, mon prédécesseur avait « essuyé les plâtres », et mon rôle a été de donner une vitesse de croisière à nos actions. J'ai axé ma présidence sur trois grandes missions : le financement via la CVO,

la communication et l'innovation. Sur le premier point, il s'agissait de faire contribuer l'ensemble de la filière. Je rappelle que, à l'époque, tous les professionnels ne se considéraient pas comme redevables de la CVO, ce qui constituait une concurrence déloyale de fait. Les montants ainsi perçus sont passés de 2,4 à 6 millions d'euros entre 2009 et 2012.

Deuxième grande thématique : la communication, à laquelle nous avons décidé de consacrer 40 % du budget de l'Interprofession. Un moment fort s'est tenu en mai 2010, à Paris : pendant deux jours, l'opération « Nature Capitale » a transformé les Champs-Élysées en un vaste plateau végétal accueillant 650 grands arbres et 150 000 jeunes plants, le tout sur 10 000 palettes géolocalisées au centimètre près. Plus de deux millions de personnes, dont un président de la République et quelques ministres, ont participé à l'événement, la première grande action de communication pour France Bois Forêt, aux côtés du syndicat Jeunes Agriculteurs qui, vingt ans plus tôt, avaient moissonné les Champs-Élysées.

Lors de ma mandature, j'ai également souhaité faire de l'innovation un moteur pour l'avenir de la filière. C'est dans ce cadre que j'ai initié l'organisation d'un Forum Franco-Québécois, dont la première édition a eu lieu à Paris, en septembre 2013. Il s'agissait d'échanger et de partager avec nos homologues d'outre-Atlantique, pour qui l'innovation était au cœur de la stratégie de développement depuis fort longtemps. Au vu du succès rencontré lors de cette première édition et de celles qui ont suivi, je sais que je ne m'étais pas trompé.

Je n'ai qu'un regret, celui de ne pas avoir pu aboutir sur la question du Fonds Stratégique Carbone. Présenté fin 2011 au président de la République, le projet a été victime du calendrier : élections présidentielles en mai 2012, changement de présidence à la tête de France Bois Forêt. Je suis pourtant persuadé que nous aurions pu prendre de l'avance sur ce sujet devenu essentiel aujourd'hui. Au futur président, je recommanderais de poursuivre sur la voie de l'innovation, de veiller à défendre l'intérêt général en travaillant pour l'ensemble des membres de FBF, et de penser à faire appel à son prédécesseur lorsque le besoin s'en fait sentir. Profiter de son expérience ne peut être que bénéfique pour la continuité des actions. »



Dominique Juillot, président de France Bois Forêt de 2005 à 2009

« J'ai vécu la présidence de France Bois Forêt comme une belle aventure. D'abord, parce que c'était le moment de la création de l'Interprofession, comme émanation du CIB, et donc la première mandature. Ensuite, parce que, pour la première fois, l'ensemble de la filière était représenté au sein d'une seule entité. Jusqu'ici, nous agissions de façon dispersée et n'avions guère de poids sur les questions transverses à toute la profession. Avec la création de France Bois Forêt, nous pouvions parler d'une même voix. Je regrette, cependant, de ne pas avoir réussi à convaincre l'aval de la filière de s'impliquer davantage dans cette démarche collective ; on en mesure les conséquences encore aujourd'hui avec une industrie du bois dans toutes ses composantes qui est loin de peser aussi lourd que ses concurrentes.

Je suis, par ailleurs, très satisfait d'avoir pu mettre en place les moyens financiers adéquats. Rappelons que la CVO n'existe pas jusque-là, et qu'il n'était guère aisément de créer une cotisation supplémentaire, alors que le Fonds forestier national avait disparu. Je salue d'ailleurs l'Office national des forêts, les communes forestières, les propriétaires privés et les coopératives qui ont joué le jeu et participé à la création de cette cotisation. La CVO a permis de souder la profession en finançant de nombreux projets nationaux et régionaux, et l'on en connaît, aujourd'hui, toute l'importance.

Au futur président de France Bois Forêt, je recommanderais d'aller plus loin dans la recherche d'une meilleure cohésion entre l'amont et l'aval. Il faut aller au combat ensemble autour d'un objectif commun et de solutions pérennes pour toute la filière. Pour cela, un véritable portage politique est nécessaire, notamment au sein de nos deux assemblées, afin que les députés et sénateurs délivrent un message unitaire auprès des différents gouvernements. C'est la condition indispensable à une filière forêt-bois à la hauteur des enjeux attendus pour notre pays. »

Palettes et sciages : des solutions vertes aux problèmes de bleuissement

► L'étude a identifié plusieurs solutions de substitution prometteuses pour préserver le bois.

Photo : France Bois Régions/France Bois Forêt/Plan Rapproché



Lancé en 2017, avec le soutien de France Bois Forêt et la collaboration de la commission Palettes de la Fédération nationale du bois, Sypal, le programme Blue Palette avait pour objectif d'identifier des solutions vertes innovantes pour éviter le bleuissement du bois. Les premiers résultats sont encourageants.

Les palettes bois présentent parfois des traces de bleuissement dues au développement naturel de micro-organismes. Si ce phénomène n'altère en rien les qualités fonctionnelles et sanitaires de la palette, il a un impact sur son esthétique. Pour éviter ces désordres, deux techniques sont possibles : le séchage du bois ou son traitement par imprégnation d'un produit chimique ou biologique. Or l'efficacité de ces solutions est limitée, à la fois dans la durée et dans la performance. En outre, les formulations de ces produits sont complexes, et tous les constituants ne sont pas connus. Mené par le pôle InTechFibres de l'institut FCBA, le projet Blue Palette a permis d'évaluer l'impact de nouvelles voies de traitement des sciages à palettes pour proposer une alternative efficace et écologique aux problèmes de bleu et de moisissure. « L'étude a identifié plusieurs

solutions de substitution prometteuses, faciles à mettre en œuvre et avec un faible impact environnemental, précise Patrice Chanrion, manager du pôle professionnel Palettes à la FNB. Reste, aujourd'hui, à valider leur faisabilité industrielle et économique. » Une deuxième étude devrait ainsi être réalisée cette année, avec le soutien, là encore, de France Bois Forêt, pour optimiser les solutions identifiées et évaluer leur durabilité dans différentes conditions de stockage. Un dossier a, par ailleurs, été déposé à l'appel à projets Forest Value-Innovating Forest-based Bioeconomy*, en janvier 2018, pour une collaboration européenne sur la thématique. ◆

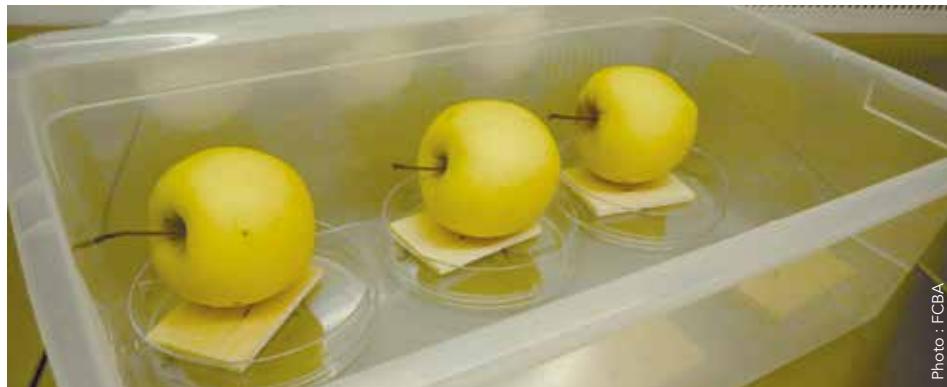
Pour en savoir plus :
forestvalue.org

PROGRAMME

Réf. FBF : 17PT681
Budget FBF : 37 k€

* ForestValue : programme de recherche pour soutenir les projets qui promeuvent la gestion durable et innovante des forêts multifonctionnelles, et les productions industrielles et les technologies de transformation innovantes, les produits, les concepts et les services dans le secteur forestier.

Bois et contact alimentaire



◀ Les cagettes de pommes en peuplier ont servi de modèles d'études.

Pour mieux apprécier l'aptitude du bois brut en contact direct avec les aliments, le consortium Emabois, initié par les professionnels de l'emballage bois, met en place des projets scientifiques nationaux*, grâce notamment aux financements de France Bois Forêt. Après Microbois, voici Embalim, un programme qui se focalise sur l'étude du transfert des micro-organismes vers l'aliment, sur plusieurs matériaux d'emballage.

Mené de 2012 à 2015, le projet Microbois avait pour objectif de pallier le manque de données scientifiques en microbiologie concernant le bois brut en tant que matériau en contact direct avec des denrées alimentaires. Le projet a d'abord permis la mise au point de deux méthodes d'extraction des micro-organismes à partir du bois qui sont fiables, reproductibles et peu onéreuses, adaptées à l'épaisseur des emballages cibles. Ces méthodes ont ensuite été utilisées pour modéliser le transfert réel de micro-organismes du bois d'emballages non traités vers différents aliments en contact direct. Pour cela, deux modèles ont été retenus : une planche d'affinage en épicea et une cagette de pommes en peuplier, représentatifs de deux filières importantes quant au volume de bois d'emballage utilisé. Les résultats

ont été concluants, comme l'explique Mathilde Montibus, ingénieur Études et Recherches à FCBA : « *Le taux de transfert obtenu du bois vers l'aliment pour les deux modèles testés était inférieur à 1 % !* »

Afin d'aller plus loin, il était nécessaire de comparer le bois avec les autres matériaux utilisés pour l'emballage alimentaire (verre, carton, plastique). D'où le lancement, début 2017, du projet Embalim. « *Il s'agit avant tout de développer des méthodes d'extraction analogues à celles utilisées pour le bois, l'objectif étant de pouvoir comparer ce qui est comparable.* » Cette première phase de travail étant terminée, l'étude se poursuit aujourd'hui avec l'analyse du transfert des micro-organismes à partir de différents matériaux. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2018. ◆

* Ces projets ont été confiés à l'institut technologique FCBA, en collaboration avec le Siel (Syndicat des emballages légers en bois) et l'entreprise Your Research Bio Scientific.

PROGRAMME

Réf. FBF : 17RD668

Budget FBF : 13 k€

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2017-2019, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO/infos juridiques.

Jean Loeper,
Responsable de la CVO
France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 20011 - 59895 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr



RETOUR SUR LA CVO : QUELQUES NOTIONS ESSENTIELLES

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

La CVO constitue l'acronyme de : « Contribution Volontaire Obligatoire », une formule qui est apparue dans le langage courant pour désigner la cotisation interprofessionnelle.

Cette formule renvoie, en fait, à deux aspects bien particuliers de la cotisation :

- **L'aspect volontaire** : dans la mesure où ce sont les organisations professionnelles représentatives, membres de l'interprofession qui décident, librement et à l'unanimité, de définir le montant de la cotisation destinée au financement de l'interprofession ;

- **L'aspect obligatoire** : dès lors que l'interprofession demande et obtient des pouvoirs publics la reconnaissance de l'accord instituant la cotisation interprofessionnelle, celle-ci devient exigible pour l'ensemble des opérateurs relevant de l'interprofession.

La CVO est une cotisation assise sur le chiffre d'affaires ou le montant des achats de bois réalisés, acquittée par les producteurs de l'amont forestier et les transformateurs. Le principe de cette cotisation a été défini dans des accords interprofessionnels successifs, dont le dernier en date du 9 juin 2016, et elle a été rendue obligatoire par la loi sur le fondement de l'article L 632-13 du Code rural et de la pêche maritime.

L'Interprofession nationale agit dans l'intérêt général de la filière forêt-bois qu'elle représente. C'est parce que ses actions servent tous les opérateurs de celle-ci que les pouvoirs publics ont reconnu son utilité en homologuant ses accords successifs, rendant de fait obligatoire le paiement de cette cotisation.

À travers l'extension des accords interprofessionnels instituant la CVO, l'État vise à éviter le phénomène des « passagers clandestins », c'est-à-dire des opérateurs qui bénéficient des mesures et des actions menées par l'interprofession sans toutefois y avoir contribué. Ainsi, les redevables qui ne se seraient pas acquittés de leurs obligations déclaratives dans le délai imparti sont, par la suite, soumis à des procédures de recouvrement préjudiciaires et judiciaires, jusqu'à ce qu'ils se soient manifestés auprès de l'interprofession pour régulariser leur situation.

Le mode de recouvrement des CVO, tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues, sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de FRANCE BOIS FORêt sont présentés lors de son assemblée générale, ils sont systématiquement vérifiés par des commissaires aux comptes et soumis au contrôle de l'État et, en particulier, le CGEFI (ministère des Finances). Tous les comptes sont publiés au *Journal Officiel*.

La Lettre B n° 26 – 04.06.2018

RAPPEL DES ACTIVITÉS CONCERNÉES PAR LA CVO

LES ENTREPRISES		
ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S)	ASSIETTE DE CALCUL DE LA CVO	TAUX DE CVO
Sciage, imprégnation, tranchage et mise en œuvre	Chiffre d'affaires 2017	0,15 %
Rabotage du bois (dont production de parquets)	Chiffre d'affaires 2017	0,10 %
Professionnels de l'emballage bois	Achats de bois 2017	0,10 %
Professionnels de l'exploitation forestière et de la revente de bois ronds	Chiffre d'affaires 2017	0,15 %
Prestataires de services en travaux forestiers et reboiseurs	Chiffre d'affaires 2017	0,03 %
Professionnels grainiers et pépiniéristes	Chiffre d'affaires 2017	0,07 %
Professionnels de la fourniture de bois et dérivés destinés à l'énergie ou à l'industrie	Chiffre d'affaires 2017	0,15 %
Production de granulés, agglomérés, pellets	Chiffre d'affaires 2017	0,10 %
LES COMMUNES ET COLLECTIVITÉS		
ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S)	ASSIETTE DE CALCUL DE LA CVO	TAUX DE CVO
Ventes de bois sur pied	Ventes 2017	0,50 %
Ventes de bois abattus bord de route	Ventes 2017	0,33 %
Ventes de bois rendus usine	Ventes 2017	0,25 %
Ventes de bois à destination de l'énergie	Ventes 2017	0,15 %
Prestations de services en travaux forestiers	Chiffre d'affaires 2017	0,03 %
LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS		
ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S)	ASSIETTE DE CALCUL DE LA CVO	TAUX DE CVO
Ventes de bois sur pied	Ventes 2017	0,50 %
Ventes de bois abattus bord de route	Ventes 2017	0,33 %
Ventes de bois rendus usine	Ventes 2017	0,25 %
Ventes de bois à destination de l'énergie	Ventes 2017	0,15 %

En vertu du protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée pin maritime, signé le 7 décembre 2016 par FRANCE BOIS FORêt et le COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU PIN MARITIME, les propriétaires forestiers réalisant des ventes de pin maritime ont la possibilité de déclarer celles-ci sur le bordereau de déclaration annuelle, ou sur le bordereau spécifique mis à disposition sur le site Internet de FRANCE BOIS FORêt, pour permettre une redirection d'une partie de ces fonds sur des actions à destination de cette essence.



LA FILIÈRE FORêt-BOIS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Propriétaires forestiers, grand public,
professionnels, chaque mois,
de grands événements

NOTES

2018

Euroforest

21 au 23.06

**Assises nationales
du Douglas**

19 au 21.09

Habitat et bois

20 au 24.09

Congrès HLM

9 au 11.10

Festival de la forêt

et du bois

20 au 21.10

À VOS AGENDAS !

21 > 23 JUIN 2018

Euroforest

Premier salon forestier en France

Thèmes de cette édition : « Investissement forestier,
acceptabilité de la gestion forestière et de la récolte de bois »
Saint-Bonnet-de-Joux (71)

euroforest.fr

19 > 21 SEPTEMBRE 2018

Assises nationales du Douglas

Centre de congrès Cité mondiale de Bordeaux

assises-douglas.com

20 > 24 SEPTEMBRE 2018

Habitat et bois

Construction bois et métiers de l'habitat

Épinal Congrès

salon-habitatetbois.fr

9 > 11 OCTOBRE 2018

Congrès HLM

Union sociale pour l'habitat

Parc Chanot, Marseille

union-habitat.org

20 > 21 OCTOBRE 2018

Festival de la forêt et du bois

Grand jeu de piste familial, animations et ateliers
ludiques, parcours pédagogiques avec l'ONF, banquets
forestiers, conférences et bien d'autres activités...

Restauration sur place

Entrée : 6 € par personne

« Entrée gratuite pour les enfants de moins de 1,30 m »

Château de la Bourdaisière

25 rue de la Bourdaisière

37270 Montlouis-sur-Loire

02 47 45 16 31

Informations et inscriptions sur labourdaisiere.com